



## BAZAINVILLE EN BASSE CASAMANCE

### KASSOUMAI (BIENVENUE)

Ça va ? Et la famille, ça va ? Et la santé, ça va ?  
Et la journée, ça va ? et le travail ?  
Ainsi commence une discussion sur les terres  
DIOLAS de Casamance !  
Une discussion ou un échange.....

suite page n°8



*Journée nationale du Souvenir des Déportés,  
dimanche 30 avril 2006 à 11h  
au monument du Franc Moreau*

*(voir page n°7)*

## Place de l'intercommunalité dans la vie communale

L'importance des structures intercommunales dans les services apportés aux Bazainvillois n'est pas toujours bien perçue.

Pourtant, c'est grâce à l'existence de ces structures et à l'énergie des élus qui les animent, que, collecte et traitement des déchets, entretien et réfection de voirie, construction du centre aquatique, organisation des transports scolaires... sont en place car, seule, une commune comme Bazainville, ne pourrait les assurer.

Ainsi, en ce début d'année la vie intercommunale a-t-elle été intense notamment,

- \* élargissement de la Communauté de Communes du Pays Houdanais et installation des nouvelles instances (voir page n°),

- \* fin des négociations du SIEED (Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets de l'Ouest Yvelines) pour la signature d'un nouveau marché avec la société SEPUR, et avancement

des travaux des déchetteries dont l'ouverture au public est programmée pour juin-juillet.

- \* au SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples), les travaux de construction du complexe aquatique se poursuivent et les négociations avancent dans le choix du système de gestion ainsi que dans l'organisation de l'accès aux élèves.

- \* le Syndicat Mixte d'Étude d'Urbanisme et d'Aménagement des Pays de Houdan-Montfort l'Amaury, travaille sur l'évolution du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

**La vie communale est le centre de l'action des conseillers municipaux, la vie intercommunale en est le prolongement et nécessite tout autant leur attention et leur participation.**

**Votre dévouée,  
Jacqueline Aboudaram - Maire**

### SOMMAIRE

p.2 Budget prévisionnel 2005

p.3 Affaires Communales

p.4 Communauté de Communes du Pays Houdanais

p.5 Communauté de Communes du Pays Houdanais

p.6 Informations générales

p.7 Manifestations

p.8 Dossier spécial : Bazainville en Basse Casamance

p.9 Mon Voyage en Basse Casamance par M. Zablotski

p.10 BVI pratique

Prochain numéro fin juin 2006

## BUDGET PREVISIONNEL 2006

Lors de sa séance du 17 mars dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget prévisionnel 2006 présenté par Madame le Maire.

Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses générales (Fonctionnement et Investissement) pour 2 170 701.62€  
Section Investissement : 1 252 179.62€  
Section Fonctionnement : 918 522 €

### SECTION INVESTISSEMENT

Ce budget est axé vers :

1 - les dépenses nécessaires à la réalisation du programme du contrat rural (opération 2 pour 795 000€TTC) tant sur le plan des travaux que celui des équipements nécessaires: mobilier, sonorisation, matériel.

2 - les dépenses de mise en sécurité de l'accès vers l'Atelier ainsi que celui des piétons -sur la route d'Orgerus, aux abords de l'Avenue des Tilleuls (opération 12 pour 120 696€TTC)

3 - l'installation de films protecteurs de la chaleur est prévue à l'école maternelle ainsi qu'à la salle des associations

4 - le changement des fenêtres et la réfection de la peinture de la salle du Conseil

5 - la mise en place d'une nouvelle organisation de stationnement dans le secteur de la poste

6 - l'installation de cabines aux sanitaires de l'école maternelle

7 - la remise en état des portail et portillon du nouveau cimetière

A ces programmes de travaux, s'ajoutent les charges financières (59 660.94€), les travaux en cours à la fin de l'exercice (117 597.93€) et les dépenses imprévues... (provisionnées pour 46 902.04€)

Les recettes proviennent essentiellement :  
1 - Des différentes subventions attendues en fonction de la réalisation des programmes,

Contrat rural	274 297.28€
Programme triennal	70 700€
DGE 2005-2006	19 800€

2 -Des subventions en attente de versement Contrat rural 21 902.72€

3 - De l'emprunt réalisé pour le contrat rural : 220 000€

4 - De la dotation aux amortissements : 119 416.95€

5 - Des Taxes Locales d'équipement 30 000€

6 - du Fonds de Compensation de la TVA 34 013€

7 -Des excédents de l'exercice en sections Fonctionnement (183 782.85€) et Investissement (263 477.44€)

### SECTION FONCTIONNEMENT

L'effort de maîtrise des dépenses se poursuit tout en permettant un fonctionnement raisonnable des services municipaux.

Les prévisions restent hautes car certaines dépenses ne sont pas prévisibles de façon précise : énergie, réparations sur les bâtiments ou matériels, etc..., charges de personnel en fonction des augmentations de charges sociales et des avancements, vacation des sapeurs pompiers, transports scolaires et cantine, par exemple.

Les recettes proviennent essentiellement  
1 - des contributions directes estimées à 419 202€

2 - de l'attribution de compensation de Taxe Professionnelle reversée par la CCPH pour un montant de 225 917 €

3 - de la participation des familles aux frais de restauration scolaire,

4 - des droits de stationnement sur la voie publique

5 - de la redevance d'occupation du domaine public communal (carrière Mentré 2 340.83€ en 2005)

6 - des dotations de l'Etat et du Département pour 139 287€

### DETERMINATION DES TAUX DES TAXES LOCALES

La politique fiscale communale tient compte, non seulement des projets et charges communaux, mais également du poids de la fiscalité des autres collectivités percevant l'impôt sur les ménages :

Région, Département, Communauté de Communes, et des taxes perçues directement par l'Etat : Taxe d'Enlèvement Ordures Ménagères (TEOM).

Après examen du budget prévisionnel, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux de 2005, soit :

Taxe d'Habitation	7.74%
Taxe Foncière sur le Bâti	11.87%
Taxe Foncière sur le Non Bâti	50.67%

Le Budget voté par le Conseil Municipal est cohérent avec les objectifs fixés. Il répond aux besoins des administrés, aux responsabilités de la Municipalité et limite le poids de la fiscalité.

### Taxe d'Enlèvement des Ordures Menagères - TEOM : Taux 2006 pour Bazainville 5.94%

rappel Taux 2005 : 6.12%

### Participations communales prévisionnelles aux charges du SIVOM

- frais de transports scolaires :

100€ par élève à la charge des familles (NB : la commune prend à sa charge 50% de la dépense par élève)

- frais de fonctionnement des gymnases :  
200€ par élève

- frais de fonctionnement du Lycée Jean Monnet :  
79.80€ par élève

- frais d'investissement du lycée Jean Monnet :  
2.08€ par habitant

- frais d'investissement du lycée de Villiers Saint Frédéric :  
0.37€ par habitant

- cotisation syndicale : 0.23€ par habitant

### Participations intercommunales prévisionnelles aux charges du SIVOM (prélevées sur la dotation de compensation de Taxe Professionnelle reversée à la commune)

- Relais Intercommunal Assistantes Maternelles  
prévision par enfant de la naissance à 6 ans :

6.38€ par enfant

- Section Piscine

participations à la réalisation de la piscine et du Bowling :  
9.09€ par habitant

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

17 mars 2006

Ont été abordés, en plus du vote du budget et des taux des taxes locales:

**\* POINT SUR LE SCHEMA DIRECTEUR D ASSAINISSEMENT :**

Les communes de Bazainville et de Gambais, pour le hameau de Perdreauville, ont délibéré et déterminé les zonages d assainissement collectif et non collectif. Le Président du SIVOM a entamé les formalités préalables au démarrage de l enquête publique.

**\* INSTALLATION DU NOUVEAU BUREAU DE LA C.C.P.H. (voir page n°4)**

*rappel : les comptes rendus sont affichés dans leur intégralité sur les panneaux d affichage légal répartis sur le territoire communal.*

*Ils peuvent être consultés également sur le site internet de Bazainville à l adresse : [www.cc.payshoudanais.fr](http://www.cc.payshoudanais.fr)*

**JOURNEE DE SOLIDARITE**

Le lundi de Pentecôte n'étant plus obligatoirement la journée de solidarité,

**Ce Lundi de Pentecôte, 5 juin, l'école et les services municipaux seront fermés.**

**ETAT CIVIL : LE NOM DE FAMILLE****ATTENTION !**

Si l'ainé de vos enfants communs, est né

entre le 2 septembre 1990 et le 31 décembre 2004

vous pouvez, jusqu'au 30 juin 2006 dernier délai, effectuer une déclaration conjointe pour ajouter à son patronyme actuel, celui de l'autre parent.

**Passé, le 30 juin 2006, aucune déclaration conjointe ne sera acceptée.**

**Vous arrivez à Bazainville,**

L'équipe municipale et le secrétariat seront heureux de vous accueillir afin de vous donner toutes les informations nécessaires à votre bonne installation.

**AVIS AU PUBLIC****Enquête publique sur le projet de modifications mineures du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)**

Par arrêté du 6 avril 2006, le Maire de Bazainville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modifications mineures du Plan d'Occupation des Sols.

A cet effet, Monsieur Alain GRANDJEAN, Ingénieur-Directeur du développement immobilier de Société, en retraite, demeurant 116 avenue des Etats-Unis, 78000 Versailles, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

**L'enquête se déroulera en Mairie du 27 avril au 27 mai 2006, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit, lundi au samedi de 9h à 12h lundi, mardi et vendredi de 14h à 18h.**

**Le commissaire enquêteur recevra en Mairie**

**le jeudi 27 avril 2006 de 9h à 12h, le vendredi 12 mai 2006 de 15h à 18h le samedi 27 mai 2006 de 9h à 12h.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modifications mineures du P.O.S. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie.

Elles pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie de Bazainville.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie.

**Demandes de travaux accordées**

Mr PALLIER, 5, route d'Orgenus - abri de voiture  
Mr LECARDONNEL, 13, route du Breuil - abri de jardin  
Mr FARTA, 11, rue des Pins - piscine  
Mr CONSTANT, 10 A, route de Gambais - portail et clôture  
Mr GERE, 84A, avenue de Paris - pose de Vélux

*Pour tout renseignement sur les formalités se reporter à BVI 75, page 2.*

**PASSEPORT ÉLECTRONIQUE**

Les nouveaux dossiers sont disponibles en mairie depuis le 19 avril 2006.

Les dossiers transiteront par la Sous Préfecture de Mantes la Jolie, avant d'être adressés à l'imprimerie nationale de Douai, qui commencera, dès le 11 mai, l'établissement des premiers passeports nouvelle formule.

Aucune urgence (professionnelle ou voyage) ne sera prise en compte pour leur délivrance.

A compter du 1er juillet 2006, il faudra prévoir un bon mois de délai pour la délivrance du passeport, délai pouvant être plus long s'il y a surcharge dans les demandes à la Sous Préfecture et à l'imprimerie à Douai. Avant cette date, aucun délai ne peut être indiqué.

**TELEASSISTANCE**

**Une écoute permanente,  
Une présence rassurante, 24 heures sur 24  
Un secours d'urgence**

Avec la téléassistance, vivez en toute sécurité.

Le Conseil Général des Yvelines a confié à la société GTS Téléassistance, la mission d'assurer la sécurité et l'assistance des Yvelinois âgés de 60 ans et plus.

Ne restez pas seul et sans soutien,

Conseillez à vos proches, vos amis isolés de s'abonner à la téléassistance.

Un renseignement ne coûte rien! Contacter le secrétariat de mairie qui vous remettra une documentation et répondra à vos questions.



Adainville  
Bazainville  
Boinwilliers  
Boissets  
Bourdonné  
Boutigny-Prouais  
Champagne  
Civry-la-Forêt  
Condé-sur-Vesgre  
Courgent  
Dammartin-en-Serve  
Dannemarie  
Flins-Neuve-Eglise  
Goussainville  
Grandchamp  
Gressey  
Havelu  
Houdan  
Longnes  
Maulette  
Mondreville  
Montchauvet  
Mulcent  
Orvilliers  
Osmoy  
Prunay-le-Temple  
Saint-Lubin-de-la-Haye  
Saint-Martin-des-Champs  
Septeuil  
Tacoignières  
Tilly

ACTIVITES JEUNESSE pendant les vacances scolaires (de 12 à 18 ans - 1 jour)

**Pour participer**

remplir un dossier d'inscription pour l'année  
présenter les justificatifs de calcul de quotient familial à la Mairie de Houdan (imprimés disponibles à l'accueil de la mairie de Bazainville),  
prendre contact avec Mickaël BOLINGUE t01 01.30.46.81.30

Le service Jeunesse de la CCPH RECRUTE  
2 à 3 animateurs de plus de 21 ans,

diplômés BAFA (ou autres diplômes donnant équivalence),  
possédant le permis B, et ayant déjà eu des expériences d'encadrement d'activités « Jeunes » (Les enseignants et les intervenants sportifs, sont les bienvenus...).

Ces animateurs devront accompagner les jeunes du pays Houdanais sur diverses activités, et ce, de manière autonome.

Le volume horaire proposé variera en fonction des activités encadrées.

Rémunération horaire selon les grilles indiciaires de la fonction publique territoriale.

Ces postes sont à pourvoir dès à présent.

Contacter M. Bolingue, responsable des animations « Jeunes » de la CCPH  
01.30.46.81.30

ou adressez vos CV et lettre de motivation  
au Président de la CCPH, 69 Grande Rue, 78550 HOUDAN.

**séance du Conseil communautaire  
du 21 mars 2006**

Suite à l'élargissement de la CCPH, cette séance a donné lieu à l'installation du nouveau conseil communautaire qui a procédé à l'élection du bureau, du président, des vice-présidents et désigné les membres des commissions d'appel d'offres et des finances.

Étaient présents les 36 délégués titulaires.

Election du bureau

Étaient candidats et ont été élus

Jacqueline Aboudaram	Bazainville
Jean-Claude Astier	Dammartin-en-S.
Jean-Louis Aubert	Civry-la-Forêt
Henri Babled	Maulette
Dominique Bernier	St-Lubin-de-la-Haye
Françoise Bettinger	Longnes
Eloy Mireille	Boutigny-Prouais
Claude Fossé	Courgent
Jean-Jacques Mansat	Tacoignières
Sylvain Roulland	Bourdonné
Michel Sauvain	Boissets
Jean-Marie Tétart	Houdan

Election du président

Jean-Marie Tétart, seul candidat a été élu à l'unanimité

Election des Vices-présidents

Avant de procéder à leur désignation, le conseil a confirmé leur nombre mentionné

dans les statuts de la CCPH, soit 5.

Étaient proposés par le Président

1er Vice-président	Jacqueline Aboudaram
2e Vice-président	Mireille Eloy
3e Vice-président	Jean-Jacques Mansat
4e Vice-président	Michel Sauvain
5e Vice-président	Françoise Bettinger

Tous ont été élus.

Délégations d'attributions du Conseil au Bureau et au Président

Le Président devra rendre compte des travaux du bureau communautaire et des attributions exercées par la délégation, à chaque réunion.

Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

La CCPH ne comportant pas de communes de + de 3 500 habitants, conformément à l'article 22 du code des marchés publics, la commission doit être composée du Président (ou son représentant), -président de droit- et de 3 membres titulaires + 3 membres suppléants

Ont été proclamés

membres titulaires

Guy Duval représentant le Président  
Jean-Louis Aubert,  
Mireille Eloy,  
Jean-Paul Baudot,

membres suppléants

Sylvain Roulland, Henri Babled, Michel Leclerc,  
Désignation des membres de la Commission des Finances

Monsieur le Président propose que cette commission soit composée de 7 membres élus au sein du Conseil communautaire.

Ont été élus :

Jean-Marie Tétart, Président  
Stéphane Richardet  
Jean-Jacques Mansat  
Jean-Claude Astier  
Mireille Eloy  
Gilles Duval  
Jean-Paul Le Mée

Détermination des autres commissions et de leurs présidences

Les dispositions de l'article 6 des statuts précisent que

- les présidents de commission sont membres du bureau communautaire
- les vice-présidents sont obligatoirement membres du conseil communautaire
- les membres sont obligatoirement membres des conseils municipaux des communes de la CCPH.

La composition des commissions est en cours.



Adainville  
Bazainville  
Boimilliers  
Boissets  
Bourdonné  
Boutigny-Prouais  
Champagne  
Civry-la-Forêt  
Condé-sur-Vesgre  
Courgent  
Dammartin-en-Serve  
Dannemarie  
Flins-Neuve-Eglise  
Goussainville  
Grandchamp  
Gressey  
Havelu  
Houdan  
Longnes  
Maulette  
Mondreville  
Montchauvet  
Mulcent  
Orvilliers  
Osmoy  
Prunay-le-Temple  
Saint-Lubin-de-la-Haye  
Saint-Martin-des-Champs  
Septeuil  
Tacoignières  
Tilly

## Séance du 28 mars 2006

Ont été notamment abordés

### Contrats Éducatifs locaux des Départements des Yvelines et de l'Eure et Loir

Dans le cadre des actions mises en place en direction de la jeunesse pour l'année 2006, les Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports (DDJS) soutiennent financièrement, au titre du contrat éducatif local, le poste de Coordinateur "Enfance-Jeunesse".

Ce soutien financier se concrétise, chaque année, par la signature d'une convention avec chacune des DDJS.

### Centre de Loisirs de Boutigny-Prouais

Le conseil communautaire a sollicité la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Yvelines pour l'obtention d'une subvention à l'acquisition d'une structure modulaire, installée à Boutigny-Prouais, en préfiguration d'un centre de loisirs définitif, afin d'offrir le service "centre de loisirs" aux communes d'Eure et Loir.

Le principe d'une aide de la CAF pour ce type de structure, (appelée à être déplacée sur le territoire en fonction des besoins) a été discuté lors des négociations du Contrat Temps Libre, signé en décembre 2004, portant sur la politique globale de la CCPH en direction de la jeunesse.

La commission d'action sociale de la CAF 78 (qui agit également au nom de la CAF 28 pour ce projet) accorde une subvention de 42 000€ pour une dépense de 111 709,46€ TTC, incluant le mobilier.

Cette aide ne grève pas les aides futures pour la construction de centres définitifs.

Cette structure permet d'accueillir 30 enfants et est gérée par l'Association Léo Lagrange, comme le centre de loisirs de Houdan.

### Centre de Loisirs de Richebourg

Ce centre, comme celui de Bazainville, est géré par une association.

Depuis le transfert de la compétence, ces centres doivent tenir deux comptabilités : une pour les centres de loisirs et une pour l'accueil périscolaire, cette activité n'étant pas du ressort CCPH.

La construction du nouveau centre de Richebourg est achevée et dès que les formalités administratives : passage de la commission de

sécurité, levée de réserves, ... le centre pourra être ouvert. (probablement en mai-juin.)

Il faudra, avant, que

- \* l'association reçoive l'agrément de la DDJS, puisqu'il y a augmentation de capacité (79 au lieu de 49) et changement de locaux,

- \* établir une convention d'utilisation des locaux avec l'association,

- \* établir une convention avec la commune de Richebourg pour lui permettre d'utiliser l'équipement pour l'activité "garderie"

- \* établir une convention avec la commune de Richebourg pour autoriser la CCPH à utiliser le réfectoire et la cuisine de la salle des Fêtes pour le centre de loisirs.

Ce centre pourra accueillir environ 30 enfants supplémentaires provenant des communes longeant la RD983 en priorité.

### Centre de Loisirs de Longnes et de Septeuil

Afin d'offrir cette activité à la population située au nord du territoire, une implantation du type de celle de Boutigny-Prouais est envisagée (95 m<sup>2</sup> et capacité d'environ 30 enfants)

Les terrain mis à la disposition de la CCPH doit être à proximité d'un lieu de restauration existant.

L'accueil des enfants de moins de six ans, ne pourra être envisagé que s'il est possible d'utiliser les dortoirs de l'école maternelle, sinon, l'agrément de la DDJS ne serait pas accordé.

Le terrain proposé par la commune de Longnes est en cours d'étude de faisabilité.

Visite le 3 mai prochain à Septeuil pour reconnaître les lieux.

### Centre de Loisirs Abocôdaire de Adainville-Bourdonné-Condé-sur-Vesgre

Ce centre accueille les enfants de ces 3 communes du sud du territoire.

L'harmonisation avec les règles des autres centres se fera au cours de l'année.

### Centre de Loisirs Définitifs de Houdan, Bazainville, Longnes, Septeuil et Boutigny-Prouais

Une réflexion générale va s'engager afin d'apprécier les besoins réels du territoire et d'optimiser les équipements déjà existants

Adoption des définitions de l'intérêt communautaire pour la compétence maîtrise des ruissellements et lutte contre les inondations pour les actions qui seront recon-

nues d'intérêt communautaire :

- \* toutes actions d'informations, de sensibilisation, de formation et à caractère pédagogique sur le territoire communautaire, conjointement ou non avec les communes,

- \* la restauration, l'entretien et la protection des cours d'eau (lits, berges et ouvrages de régulation hydrauliques des cours d'eau naturels à débit permanent, tels que portés sur la carte annexée aux statuts, et, à l'exception des plans d'eau récréatifs créés sur le lit ou en dérivation des cours d'eau) afin de préserver leur qualité d'exutoire naturel des eaux de ruissellement, de valoriser la diversité de la faune et de la flore, et de soutenir la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti public lié aux cours d'eau,

- \* la conception, la construction et l'entretien des ouvrages de régulation des débits de ruissellement d'eau et ceux visant à limiter le phénomène d'érosion en vue de la protection des biens immobiliers et de la voirie communautaire (la liste des ouvrages concernés est annexée aux statuts de la CCPH) ainsi que toute action à statut expérimental visant à la maîtrise des ruissellements et à la lutte contre les inondations.

### Action sociale

Election de 6 représentants pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, responsable du Centre de Santé, situé dans les locaux de l'Hôpital de Houdan.

\* Sont élus :

Mesdames Helme-Ragot, Jean,  
Messieurs Aubert, Babled, Duval, Fossé.

### Assainissement Non Collectif

Afin d'assurer le service public d'assainissement non collectif (SPANC), pour tous les usagers de la CCPH, il est nécessaire de procéder à l'étude d'un plan de zonage d'assainissement à l'échelon intercommunal.

Une consultation va être lancée.

### Établissement public foncier Ile de France

Le Conseil communautaire, émet un avis favorable à une initiative départementale, pour procéder aux acquisitions foncières et aux opérations immobilières de nature à faciliter l'aménagement, notamment en vue de développer l'offre de logements en lieu et place de l'initiative régionale.

**PRESENCE POSTALE A  
BAZAINVILLE**

Afin de mieux s'adapter aux habitudes de vie et de consommation des Bazainvillois, et dans un souci d'optimisation du service, La Poste, en concertation avec la commune, étudie la possibilité de nouveaux horaires d'ouverture du bureau de poste.

Un questionnaire a été distribué dans toutes les boîtes à lettres de la commune le lundi 3 avril.

L'analyse des réponses est en cours.

Pour info, rappel du questionnaire :

**Choix 1 -**

du lundi au vendredi de 16h à 19h  
1 samedi sur 2 de 9h30 à 11h30

**Choix 2 -**

lun, mar., jeu., vendr. de 16h à 19h  
+ mercredi matin de 8h30 à 11h30

**CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES****Déclaration de ressources 2005**

Cette déclaration est très importante, car c'est à partir des renseignements fournis que la C.A.F. va calculer le montant des allocations soumises à conditions de ressources pour la période du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007.

Le renvoi de cette déclaration est indispensable pour bénéficier de toutes les prestations auxquelles les familles ont droit, sinon les allocations risquent une interruption de leurs allocations au 1er juillet 2006.

**Bons Vacances :** La CAFY facilite le départ de plus de 77000 enfants grâce aux « bons vacances ». Ces bons sont adressés directement aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 630 euros.

Pour plus de renseignements :

0 820 25 78 10 ou [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

**Mission Locale de  
Rambouillet**

Les ateliers de la Mission Locale proposent aux jeunes de 18 à 25 ans, 1 Atelier Club Emploi, tous les mercredis et jeudis.

Objectifs :

élaborer un CV  
rédiger une lettre de motivation  
rechercher, décrypter des offres d'emploi et y répondre

Mais aussi,  
des annonces pour les jobs d'été,  
des renseignements sur les formations, les loisirs, la santé ..

Pour plus renseignements :  
Mission Locale de  
Rambouillet  
Galerie Marchande  
2 6, rue Chasles  
78120 RAMBOUILLET  
**01.34.83.34.12**  
ou [www.mlir.asso.fr](http://www.mlir.asso.fr)

**RETRAITES****C.I.C.A.S. : Retraite complémentaire des salariés**

Le centre d'information retraite complémentaire du département des Yvelines ouvre un nouveau service téléphonique pour conseiller et aider les salariés du secteur privé dans la préparation de leur retraite complémentaire.

Un seul numéro le 0 820 200 701  
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

**Rapide :** un seul coup de fil votre dossier de retraite complémentaire est ouvert le jour même de votre appel.

**Efficace :** un seul rendez vous dans un lieu d'accueil, le conseiller retraite CICAS finalise avec vous, votre dossier de retraite complémentaire

**communiqué de l'A.D.E.R.H.**

(Association, loi 1901, pour le Développement de l'Emploi de la Région Houdanaise)

**Soutenue par la CCPH et les communes de Gambais et Orgerus**

**Objectifs :** Aide et conseils aux demandeurs d'emploi et aux entreprises

**Permanences :**

Gambais : jeudi de 8h45 à 10h15 à la mairie

Orgerus : jeudi de 10h30 à 12h à la mairie

Houdan : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30  
65, grande rue jeudi de 13h30 à 15h30

01 30 59 61 13 vendredi de 13h30 à 15h30

Conseillère à l'emploi : Sophie Villeneuve

**IMPOTS****Déclaration des revenus 2005**

**Attention !** l'envoi des déclarations pré-remplies sera dorénavant effectué fin avril début mai.

Il est donc inutile de vous inquiéter, de vous rendre ou de téléphoner à votre service des impôts. Vous recevrez en mai votre déclaration de revenus pré-remplie.

Vous aurez jusqu'au 31 mai, avant minuit, pour déposer votre déclaration ou vous bénéficierez d'un délai supplémentaire si vous télédeclarez jusqu'au 13 juin pour la zone C, dont nous dépendons.

Certains revenus, connus de l'administration, seront déjà imprimés sur cette déclaration : salaires, retraites, allocations de chômage, indemnités journalières de maladie....

Les bulletins adressés par vos employeurs ou organismes de retraite vous parviendront en revanche, à la date habituelle.

Si vous disposez d'une connexion internet, vous pouvez d'ores et déjà vous connecter sur le site  
**[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

afin d'obtenir le certificat électronique qui vous permettra, de télécharger votre déclaration dès le mois de mai.

**Des courses cyclistes traverseront Bazainville les 1er et 28 mai dans la matinée.**

**Gardez le sourire et encouragez les sportifs!**

Bibliothèque :  
Président Mr GAILLARD  
16 avenue des Tillais  
Mercredi et samedi de  
11h à 12h

L'oiseau Bleu :  
Président Mr NORSI-  
KIAN  
Tel. : 01.34.87.62.83  
Mme METTIVIER  
06.20.39.47.94

Loisirs Animation :  
Président Mr MOISE  
16 avenue des Tillais  
01.34.87.78.58

Atout Choeur :  
Présidente Mme DES-  
MONTS : 01.48.34.15.11  
Section chant Mr MINE  
Section encadrement  
Mme VIMONT

Association Sportive  
de Bazainville :  
Présidente Mme  
SECHEZ 01.34.87.65.10

Association de  
Généalogie :  
Présidente Mme BROU-  
TIN 01.34.87.79.43

Judo Club :  
Mr LECOURT  
01.34.86.88.28  
06.08.96.29.36

La Compagnie des  
Archers du Pays  
Houdanais :  
Président Mr CHE-  
VREAU  
25, Grand' Rue  
01.34.87.72.40

Atelier Théâtre :  
Pascale RUBEN  
01.34.84.39.01  
06.03.50.19.45  
Salle des Associations  
Mercredi après-midi

Club de Bridge :  
Mme KAISERLIAN  
01.34.87.07.84  
Salle des associations  
Vendredi et samedi



## Sortie des Anciens au Caveau de la République

L'Atelier municipal est en cours de réhabilitation et ne permet pas l'organisation de festivités, aussi, la Municipalité a réservé des places à l'escapade parisienne, organisée par l'Oiseau Bleu, pour les Anciens, le Personnel Communal et le Conseil Municipal.

Au programme de ce dimanche 9 avril: Déjeuner au restaurant et ensuite représentation théâtrale au Caveau de la République. Une journée formidable et appréciée de tous les participants.

N'oubliez pas la journée détente et loisirs le dimanche 23 avril 2006 à partir de 14 heures Salle des Associations

## Randonnée de la C.C.P.H. Dimanche 7 mai 2006

Randonnée à la carte, ouverte à tous, chacun pouvant parcourir tout, ou partie d'un circuit total de 34 km.

Aucune inscription préalable n'est nécessaire

Il suffira d'être au **départ, à 8h30, à Prunay le Temple, Place de la Libération, ou aux heures indiquées ci dessous.**

Ceux qui souhaiteront quitter la randonnée avant l'arrivée, devront s'occuper de leur "rapatriement", grâce notamment, aux téléphones portables!

La mairie de Houdan mettra à disposition des marcheurs, la salle des fêtes, pour le repas de midi, que chacun apportera, tiré du sac.

Plan disponible à la mairie de Bazainville.

Pour plus de renseignements : Mairie de Prunay le Temple 01.34.87.22.68

### ITINERAIRE

Prunay le Temple (pl. Libération)	Tacoignières (les Vignes)	4 km	9h20
Tacoignières (Les Vignes)	Bazainville (Guignonville)	3 km	10
Bazainville (Guignonville)	Bazainville (Mairie)	1 km	10h20
Bazainville (Mairie)	Houdan (Eglise)	7 km	12h30 Arrivée pause déjeuner
Départ 13h30 Houdan (Eglise)	Goussainville (hameau d'Orval)	2,5 km	14h10
Goussainville (hameau d'Orval)	Saint Lubin de la Haye (Eglise)	3,5 km	15h
Saint Lubin de la Haye (Eglise)	Richebourg (la Juiverie)	4,5 Km	16h10
Richebourg (la Juiverie)	Orvilliers (hameau de Favrières)	3 Km	16h50
Orvilliers (hameau de Favrières)	Orvilliers (Eglise)	3 km	17h35
Orvilliers (Eglise)	Prunay le Temple (arrivée)	2,5 km	18h10

**POURQUOI UNE CEREMONIE AU FRANC MOREAU?**  
BVI a relaté dans son numéro 67 l'histoire des événements qui s'y sont déroulés dans la nuit du 4 au 5 août 1944.

**Ce lieu de mémoire des villageois des communes de Bazainville, Orgerus et Tacoignières, les rassemble dans un grand espoir de solidarité et d'humanité.**

Les textes remis par les associations sont édités sous la responsabilité entière de leurs auteurs, l'intervention de la commune se limitant à leur mise en forme.

## Atout Choeur Exposition d'encadrement

Brigitte VIMONT, animatrice de l'association Atout Choeur et ses élèves, seront heureuses de vous recevoir à l'exposition d'encadrement d'art, le **dimanche 21 mai 2006, de 10h à 18h, à la salle des associations derrière la Mairie de Bazainville.**

Le thème sera « La plume » en plus des travaux réalisés au cours de l'année.



## Concert à Bazainville

Notre commune a eu le plaisir de recevoir, au sein de notre Eglise, «Le concert en pays houdanais».

Cette chorale est constituée de 3 choeurs : hommes, mixte du soir et mixte du midi, remarquablement dirigés par Hélène Spasky et Alain Baylac, parfois accompagnés par un pianiste Eric Wickström.

Ils nous ont fait partager quelques extraits de leur répertoire : chants grégoriens, gospels, chants ukrainiens et même Charles Trénet et l'Hilarant Jean Constantin.

Nous avons terminé cette soirée dans l'allégresse avec « West Side Story » de Bernstein. Encore un bon moment passé dans notre village. Un franc succès pour ce 1er avril où, de nombreuses personnes s'étaient déplacées pour assister à ce spectacle.

Merci à tous. **A. Bayon**

**Acteur Studio**  
présente ses jeunes artistes  
**Le 27 mai 2006**  
salle Jeanne d'Arc  
La Queue lez Yvelines

★ h  
spectacle des « jeunes pousses »  
3 scènes et Le cirque Contrario

★ h  
spectacle des « herbes folles »  
L'Impromptu de Versailles  
suivi de  
« Mais où est donc passée mon Alinéa ? »

Direction artistique  
Pascale RUBEN et Sandrine GRARD  
assistées de  
Cécilia DIVYR

Association  
Bazainvilloise

Petite  
présentation,  
mais  
GRAND  
SPECTACLE!  
à ne pas  
manquer ...

## COOPERATION DECENTRALISEE, KASSOUMAI, BAZAINVILLE.....

L'action extérieure des collectivités territoriales françaises, leur coopération décentralisée, reconnue par la loi depuis 1992, soutenue par l'État, est aujourd'hui une réalité institutionnelle et politique, une valeur sûre de l'action extérieure de la France.

Cette compétence est assurée par la Communauté de Communes du Pays Houdanais, à travers l'association Kassoumaï.

Kassoumaï est une association, qui a pour but, de sensibiliser les habitants des environs de Houdan, aux problèmes de la communauté rurale de SUEL en Casamance (Sénégal), afin de mobiliser les ressources humaines et financières, nécessaires à la réalisation des projets d'entraide et de jumelage-coopération avec ces villages, dans les domaines de la santé,

l'éducation, l'agriculture, l'amélioration de la condition féminine et les échanges culturels.

Située en Basse Casamance au nord de ZINGHICHOR, dans une région très verte et boisée, plantée de rizières, de manguiers, de fromagers (arbre local) et de papayers, la mer y pénètre sur plus de 100 kilomètres créant un réseau de bolongs (bras de mer), la communauté rurale de Suel, est composée de 16 villages, s'étend sur 209 km<sup>2</sup> et compte 11.387 habitants, 13 écoles, 2 collèges (1 à BAÏLA, l'autre à SUEL) 4 postes de santé, 6 grandes mosquées et 3 chapelles.

Un conseil de 24 membres a compétence, entre autre, de la jeunesse, la santé, le sport, la planification du développement, l'environnement et les ressources naturelles.

L'association Kassoumaï de Houdan (devenue Kassoumaï 78), créée en

mars 1996, coopère avec Baïla, puis l'association Kassoumaï Eure et Loir, constituée en 2004 (dont le siège est à Saint Ouen Marchefroy28) a tissé des liens avec Talloum.

La commune de Boissets entreprend des actions avec Diatang.

La commune de Richebourg, se prépare à démarrer une coopération avec Katinong

Bazainville, Tacoignières réfléchissent à leur participation.

C'est pour alimenter cette réflexion, que Marc Zablotski, maire-adjoint, a été désigné par le Conseil Municipal, le 15 décembre dernier, pour participer à la mission de février 2006 et établir des liens avec le Président de la communauté de Suel.

Lundi 3 avril, Salle du Conseil Municipal, les participants à cette mission, les représentants des communes engagées, les membres de Kassoumaï 78 et 28, les directrices

d'école de Bazainville, Boissets et Tacoignières, les conseillers municipaux de Bazainville et de Tacoignières se sont retrouvés, les uns pour raconter leur mission, les autres pour écouter et questionner!

La liste de réalisations passées et en cours est longue, car nos partenaires ont beaucoup de projets comme vous le lirez dans le récit du voyage de Marc!

Le Président de la communauté rurale de Suel, en concertation avec les chefs des villages, a désigné le village de Suel, 1300 habitants parlant le français, comme partenaire de Bazainville.

Ainsi, va commencer l'aventure.

Nous vous ferons part du comment, du quand et du combien? dans le prochain Bazainville Info!

Mais, maintenant, place au récit de Marc...

## MON VOYAGE EN CASAMANCE Par Marc ZABLOTZKI

**BVI : Marc, mandaté par le Conseil Municipal de Bazainville, vous venez de participer à un voyage en Basse Casamance, au Sénégal, organisé par l'Association KASSOUMAI de Houdan.**

**Vous rentrez enthousiaste, heureux de nous faire partager cette expérience, vos impressions de voyage, votre joie, vos espoirs. Racontez-nous..**

**Marc :** La Casamance, coincée entre la Gambie et la Guinée Bissau est une partie du Sénégal éloignée de sa Capitale, Dakar. Une seule route goudronnée et des pistes. Des moyens de transport et de communication plus que sommaires. Pas d'électricité ou si peu dans les villages. L'eau qu'il faut aller chercher au puits tous les jours à des kilomètres du village,...

Je n'imaginai pas lorsque j'ai accepté la mission de partir en éclaireur pour la commune, dans cette région, que je reviendrais aussi ému, impressionné par la volonté d'entreprendre des habitants de la communauté rurale et renforcé dans le désir de participer à la coopération proposée par Kassoumaï.

Comment vous faire partager la beauté du paysage, la chaleur et la joie de vivre de ce peuple, de ces sourires et ces poignées de mains à longueur de journée?

Comment vous raconter les fêtes que le village entier prépare pour nous remercier de notre présence et de notre intérêt pour eux?

Comment vous transmettre mon émotion en voyant le responsable des jeunes du village de Suel recevoir les quelques cadeaux, et notamment les ballons que j'avais apportés?

Offrandes, chants, danses rituelles, musique, tous les ingrédients étaient réunis pour que ces moments restent inoubliables.

L'accueil chaleureux et sincère des habitants et de leur chef de village, les visites à l'école et au collège, l'accueil des enfants qui chantent un hymne à la paix et à notre venue, la rencontre avec les associations de femmes de villages qui sont très actives dans la vie quotidienne sont autant d'émotions difficiles à contenir.

Les Diolas nous ont ouvert leurs maisons, leurs coeurs, donné leur amitié.

J'ai reçu, de la présidente de l'association des femmes de SUEL, une



botte de riz, symbole de fertilité et d'un début de collaboration pleine d'espérance.

**BVI : Comment la coopération de Bazainville va-t-elle se manifester?**

Comme toute collectivité, le village de Suel a des projets et comme tous les villages, il a besoin d'aides, qu'elles soient nationales ou internationales.

Les expatriés de la communauté rurale, restent en relations permanentes avec leurs villages et organisent des manifestations récoltant des fonds qui sont renvoyés au pays, afin de permettre aux villageois d'acheter aux entreprises locales, les produits et matériaux nécessaires à la construction et à l'équipement de leurs bâtiments.

Il ne s'agit pas seulement d'envoyer de l'argent, il faut que ces fonds participent à la concrétisation du programme élaboré par les villageois et le conseil, et, pour lesquels ils demandent une aide précise.

**BVI : Quels sont les objectifs de ce partenariat ?**

**Marc :** C'est tout d'abord un engagement pour développer la coopération entre Suel et Bazainville dans les champs de compétence de Kassoumaï.

Le partenariat va tout d'abord s'installer avec l'aide

de l'école de Bazainville . Sa directrice est très motivée et envisage pour la prochaine rentrée scolaire d'impliquer les enfants dans ce rapprochement.

Il y a très peu de matériel dans l'école et dans le collège. En dehors d'un tableau noir et des craies ; on y pratique beaucoup l'oral (par tradition et par nécessité puisque qu'on dispose de peu de livres.

Puis, cette collaboration s'élargira avec la participation des Bazainvillois dans le cadre d'une commission ad'hoc. Toute initiative ou idée sera la bienvenue.

Les associations et les entreprises de BAZAINVILLE pourront, elles aussi, apporter leurs conseils et leur savoir faire. Je tiens à préciser que tout projet d'envergure sera soutenu financièrement par le Conseil Général des Yvelines.

**BVI : Pouvez vous nous raconter la mission de février 2006 ?**

**Marc :** Nous étions 35 personnes venant de communes de la CCPH et de St Ouen Marchefroy.



Notre mission était multiple, tout d'abord humanitaire avec l'apport de 300 kilos de médicaments par l'équipe médicale, composée de médecins, infirmières, sage-femme, qui a consulté et soigné sans discontinuer pendant 8 jours.

L'équipe informatique a travaillé toute une semaine pour équiper la pharmacie du centre de soins d'un ordinateur qui permettra la gestion du stock. Ils ont également équipé le «télécentre» de BAÏLA, qui est le seul endroit qui a le téléphone.

La jeunesse de BAÏLA a été très enthousiaste par cette installation. Ils attendent avec impatience le raccordement «internet» que nous devrions leur offrir lors du prochain voyage début 2007. 2 autres ordinateurs ont été accueillis avec bonheur par le directeur et les enseignants du collège de BAÏLA. Pour l'anecdote, grâce à l'ordinateur, le directeur pourra calculer les moyennes des élèves en une ½ journée au lieu de 7 jours.

Nous avons inauguré le foyer des jeunes, construit

en partenariat avec de jeunes des Yvelines qui, 3 étés de suite sont allés aider les jeunes de BAÏLA. Nous avons rencontré lors de fêtes mémorables, nos villages partenaires,

La directrice de l'école de BOISSETS, membre de KASSOUMAÏ chargée de la commission scolaire, a dressé un inventaire et un état des lieux dans plusieurs écoles de la communauté rurale afin de mieux cibler l'aide que les écoles de la CCPH vont pouvoir apporter.

**BVI : Comment faire pour aider à ce développement et qui doit on contacter ?**

**Marc :** On peut contacter l'association KASSOUMAÏ. Ce type de coopération permet aux citoyens de s'impliquer directement par leur travail ou/et leur soutien financier (Association Kassoumaï, Hôtel de ville, 78550 Houdan).

On peut également me contacter  
Marc Zablotski - Mairie -78550 BAZAINVILLE -  
Tél.01 34 94 29 29 ou mairiebazainville@wanadoo.fr

**BVI : Depuis 1996, quelles sont les actions de l'association ?**

**Marc :** L'association intervient dans les domaines de:

- La santé avec des missions médicales annuelles ainsi que la fourniture en médicaments.
- L'association a également livré une ambulance et a procédé à la rénovation du centre de santé,
- L'école avec un voyage annuel depuis 10 ans, la construction de 2 classes au collège de BAÏLA, l'achat de livres et de fournitures scolaires, la fourniture de mobilier pour équiper les classes ;

Au collège de Houdan, l'éducation au développement, à la solidarité internationale avec 2 voyages scolaires organisés en 1999 et 2005.

Le prochain voyage aura lieu en avril 2007 avec une classe de 4ème du collège suite à l'accord de partenariat signé avec le collège de Baïla le 14 février 2006, de la création, au collège de Houdan, d'une classe à projet spécifique « Education au développement - Solidarité internationale ».

• Le foyer "jeunes" qui a été construit en partenariat avec des jeunes de BAÏLA et des jeunes Yvelinois qui pendant 3 étés ont aidé à sa construction. Le voyage des ces jeunes a été en partie subventionné par le Conseil Général des Yvelines. L'inauguration a eu lieu lors de notre voyage en février 2006.

• L'artisanat et l'agriculture avec l'envoi de plants de culture (tomates....), la livraison d'une décortiqueuse

à riz et mil. Le soutien vient également de l'achat et de la vente de produits d'artisanat au profit de l'association.

• L'informatique avec la récupération de PC installés comme raconté un peu plus haut.

• L'eau et l'électricité avec l'installation de bornes fontaine, l'électrification du forage, l'alimentation du collège et du centre de formation.

Pour l'instant seuls 2 villages sont électrifiés et tout reste à faire pour l'exploitation de l'eau.

**BVI : Parlez nous de SUEL**

**Marc :** SUEL est un village de 1300 habitants.

Son chef s'appelle Elhadj DIEDHIOU.

Sa population est DIOLAS, ethnies majoritaires en Casamance. Les habitants parlent en majorité le français. D'ailleurs, à l'école, l'instruction en français est obligatoire.

Le village est essentiellement agricole, ils cultivent le riz, base de leur alimentation et font de l'élevage. Il n'y pas l'électricité dans le village et il n'y a qu'un puits.

Un centre de soins très rudimentaire a été installé mais il manque cruellement de médicaments et de personnel médical.

Le village a une école et un collège dont la construction et l'équipement sont très sommaires.

Je souhaite qu'en 2007, à la prochaine mission, il y ait plusieurs Bazainvillois pour m'accompagner et constater sur place, les premiers résultats de notre coopération!

**Bénikel (A bientôt !)**



## Mairie de Bazainville

Horaires d'ouverture  
de 9h à 12h  
lundi, mardi, mercredi,  
jeudi, vendredi, samedi  
de 14h à 18h  
lundi, mardi, vendredi

Accueil du Maire et des  
Adjoints  
sur rendez-vous

La Poste de Bazainville  
3, Grand'Rue - 01.34.87.62.50  
du lundi au vendredi  
de 19h à 12h et 14h30 à 17h  
samedi de 9h à 12h

Sous-Prefecture de Mantes la  
Jolie - 01.30.92.74.00  
18-20, rue de Lorraine

SAUR (eau et assainissement)  
0810 077 078

SICAE-ELY (Electricité)  
01.34.94.68.01 (dépannage)

Perception de Garancières  
11, rue du Général Leclerc  
01.34.86.40.63

Ecole de Bazainville  
Directrice Mme DAOUDAL  
16, avenue des Tillais  
01.34.94.26.24

Centre de Loisirs CREALO  
16, avenue des Tillais  
01.34.87.78.58

Vacances Scolaires 2006  
fin des cours le 4 juillet au soir

Cantine : date limite pour règlement  
29 avril pour le mois de mai

Bibliothèque  
Groupe Scolaire  
mercredi et samedi matin de 11h à 12h

## SECOURS

Gendarmerie 17  
Pompiers 18  
SAMU 15

**Pharmacie de garde**  
S'adresser à la gendarmerie  
01 30 46 83 30

**Urgences**  
Brûlures graves 01.46.25.24.96  
Brûlures enfants 01.44.73.74.75  
Centre Anti-Poison 01.40.05. 48.48

**Médecin à Bazainville**  
Dr Leneuf 01 34 87 77 93  
ou 06.80.87.96.65

**Hôpitaux**  
Dreux 02 37 51 52 53  
Houdan 01 30 46 97 27  
Mantes-la-Jolie 01 34 97 41 39  
Rambouillet 01 34 83 78 78

## COLLECTES

**ORDURES MENAGERES**  
le mercredi matin  
sortir les conteneurs la veille au  
soir et les rentrer dès le passage  
des bennes.

**JOURNAUX & MAGAZINES  
VÊTEMENTS - VERRE**  
Conteneurs Place St Louis

**ENCOMBRANTS**  
7 Juillet

**DÉCHETTERIE : S.I.T.A.**  
Arnouville les Mantes  
01.30.42.66.86

**DECHETS VEGETAUX**  
tous les lundi matin  
SORTIR LES SACS LA VEILLE

**EMBALLAGES MENAGERS**  
les jeudis matin des semaines paires

4 et 18 mai  
1er, 15 et 29 juin

En juillet le SIEED mettra en place  
une nouvelle organisation dont BVI

## Jours de marché

Houdan - Vendredi matin Richebourg - mercredi matin

## EN TOURNÉE À BAZAINVILLE

**BOULANGER - PATISSIER**

tous les vendredis après-midi

tous les vendredis de 14h à 20h30

**BESNARD**  
Tous les jours  
sauf Jeudi et vendredi  
Tél. 01.30.59.61.07

**"Pizza Campagnarde"**  
Tel 06 07 85 08 02  
Place Saint Louis  
tous les mercredis de 17h à 20h30

**POISSONNIER**  
Mr MARTEL  
passe tous les mercredis à partir de 9h.  
Possibilité de passer commande  
Tél. : 06.07.99.35.85

**BOUCHER**

**Mr Taboulet**  
Tel 02 32 36 31 12  
06.15.54.86.83

**"Case à Paulin"**  
Spécialités Antillaises  
Tel 06 88 28 86 87  
Place Saint Louis

## ASSISTANTES MATERNELLES

Mme AMAR 01.34.87.64.81  
Mme FAUCHON 01.34.84.39.67  
Mme GUILLONNEAU 01.34.87.67.30

Mme PRUNIER 01.34.87.69.06  
Mme VARET 01.34.84.39.24

## BABY-SITTING

Marion GILANT 01.34.87.61.54  
Marie DOYARD 01.34.87.66.24  
Claire PEBAYLE 01.34.87.74.50  
Alicia WITKOWSKI 06.71.81.46.56  
Cinthia MONTORO 01.34.87.67.65  
Vanessa FAUCHON 06.79.26.24.87

## CONTACTER VOS ELUS

Député :  
Mr Pierre AMOUROUX

15, avenue Charles de Gaulle  
78410 AUBERGENVILLE

Tél. : 01.30.91.19.50  
perm.p.amouroux@wanadoo.fr

ENTREPRISES  
BAZAINVILLOISES

vos services

**AUTOMOBILES**  
RN 12 AUTO  
Tel 01 34 94 23 55  
27, Impasse du Boeuf  
Couronné

Ecurie de Bazainville  
Mr MARIE - Le Franc  
Moreau  
Tel 01 34 87 67 04  
06 07 18 11 00

**BOIS DE CHAUFFAGE**  
DEMEAIS  
Patrice (RC 478 226  
384)  
Tel 01 34 87 70 79  
5, chemin de la  
Garenne

MACONNERIE -  
TERRASSEMENT -  
•ADIS (terrassment)  
Tel 06 11 76 64 08  
11, rue des Bouleaux

**COIFFURE DOMI-  
CILE**  
MME VIQUERAT  
Tel 06 79 02 01 41

•EURO MAT  
Tel 01.34.87.62.63  
11, Chemin de la fosse

**EBENISTERIE**  
GOUIGOUX Marc  
Tel 01 34 87 74 83  
82, Avenue de Paris

•EBMLT (maçonnerie  
location de bennes à  
gravats)  
Tel 01 34 87 62 64  
06.16.72.48.43  
3, Chemin du Lavoir

**PLOMBERIE**  
•ROCHAIN Bernard  
PCS  
Tel 01 34 87 79 20  
Portable 06.07.99.02.07  
60, route d'Orgerus

**SOLS**  
• BIGOT Didier (sol)  
Tel 01 34 87 69 53  
27, Route de  
Guignonville

**JARDIN - ESPACES  
VERTS**  
•ART ESPACES  
VERTS  
Tel 01 34 87 79 80  
3, Chemin de l'Aunay

•Entreprise FAUCHON  
(revêtement de sol)  
Tel 01 34 87 69 50  
33, Impasse du Boeuf  
couronné

•LES PEPINIERES DE  
BAZAINVILLE  
Tel 01 34 87 61 63  
47, Avenue de Paris

TRAVAUX ET  
BRICOLAGE  
• BAZAINBOIS  
Tel. 01 34 87 62 47  
35, Impasse du Boeuf  
Couronné

•ESPACES VERTS ET  
JARDINS  
Tel 01 34 87 64 26  
45, Avenue de Paris

• UNIBETO N  
Tel 01 34 87 77 08  
Avenue de Paris

**CENTRES EQUES-  
TRES**  
Sophie COTTIN  
Tel 01 34 87 73 12  
15 bis, Route d'Orgerus

NB- Ne figurent sur  
cette liste, que les  
entreprises bazainvilloises  
qui en ont fait la  
demande écrite auprès

Conseiller Général

J.Marie TETART

06.07.62.20.62

06.08.87.97.09

jjt@art@cg78.fr